

Contact presse

Service de la communication

Gaëlle Talbot
Tél. : +33 (0)3 68 85 14 36
Fax : +33 (0)3 68 85 11 38
gaelle.talbot@unistra.fr
www.unistra.fr

10 février 2011

L'Université de Strasbourg se dote d'un comité d'audit interne

Le 10 février 2011, l'Université de Strasbourg inaugure la mise en place de son « comité d'audit interne ». C'est la première université française à se doter d'un tel dispositif, et à adhérer à l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI), gages du professionnalisme de la démarche qui répond ainsi aux normes professionnelles internationales de l'audit interne.

Cette inauguration se fera en présence d'Alain Beretz, président de l'Université de Strasbourg, Bertrand Minault, délégué régional du CNRS, Michel Deneken, 1^{er} vice-président de l'Université de Strasbourg, Marie-Caroline Beer, directrice de l'audit interne du CNRS, François-Xavier Demont, responsable de l'audit interne de l'Université de Genève, Jacques Soulas, inspecteur général à la retraite de l'IGAENR et de Jean-Emmanuel Rudio, responsable de l'audit interne de l'Université de Strasbourg.

Ce comité a pour rôle de garantir l'indépendance, l'objectivité et la pertinence de l'audit interne au sein de l'Université de Strasbourg.

L'audit interne a pour mission de donner une assurance sur le degré de maîtrise des opérations au sein de l'Université de Strasbourg et de contribuer, par ses recommandations, à l'améliorer.

Le comité est composé de 3 personnalités extérieures à l'Université de Strasbourg, nommées en raison de leur compétence et de leur expérience :

- Jacques Soulas, inspecteur général à la retraite de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche (IGAENR),
- François-Xavier Demont, responsable de l'audit interne de l'Université de Genève,
- Marie-Caroline Beer, directrice de l'audit interne du CNRS.



10 février 2011

La participation de la directrice de l'audit interne du CNRS marque une nouvelle fois la volonté des deux institutions de collaborer dans une logique d'accompagnement mutuel au bénéfice des missions partagées.

La mise en place de ce comité est la résultante de la fusion de l'Université de Strasbourg, et de son passage aux compétences élargies nécessitant l'exercice d'une responsabilité accrue de l'université sur la gestion et l'atteinte de ses objectifs.

Définition officielle (IFACI – IIA¹) de l'audit interne :

L'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations, lui apporte ses conseils pour les améliorer, et contribue à créer de la valeur ajoutée.

Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance et en faisant des propositions pour renforcer son efficacité.

¹ Institute of Internal Auditors

